



Autorisations d'achats informatiques

Autorisations d'achats informatiques 2025

Préavis N° 2024 / 42

Lausanne, le 24 octobre 2024

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs,

1. Résumé

Le présent document concerne le budget des autorisations d'achats informatiques 2025 dont le montant s'élève à CHF 870'100.-.

2. Objet du préavis

Par le présent préavis, la Municipalité sollicite un crédit d'investissement du patrimoine administratif d'un montant total de CHF 870'100.- pour les autorisations d'achats informatiques pour l'exercice 2025 ;

3. Préambule

Alors qu'elle était partie intégrante du préavis des autorisations d'achats de la Ville depuis des années, la partie informatique a fait l'objet en 2024 d'un seul préavis groupé avec le crédit-cadre annuel relatif au financement des projets informatiques non couvert par un préavis spécifique. Pour 2025, sachant que le crédit-cadre passe sur une période de deux années, le budget des autorisations d'achats informatiques 2025 est présenté séparément.

4. Autorisations d'achats informatiques 2025

Une partie du budget des autorisations d'achats est affectée aux besoins de chaque service et permet ainsi de répondre à leurs besoins de logiciels bureautiques, de logiciels métier, de postes de travail bureautiques, d'écrans ou encore d'imprimantes, pour un total de CHF 500'000.-. Cette somme est répartie au prorata du nombre de postes de travail de chaque service.

La seconde partie du budget des autorisations d'achats, appelée « Collectif », permet au Service d'organisation et d'informatique (SOI) de répondre aux besoins transverses (remplacement de matériel informatique en panne, régularisation du nombre de licences logicielles, etc.) et s'élève à CHF 370'100.-, conformément aux instructions budgétaires reçues.

La liste des autorisations d'achats 2025 se trouve en annexe (annexe 1).

5. Impact sur le climat et le développement durable

La mise en œuvre pratique d'une démarche informatique écoresponsable passe par plusieurs étapes définies dans les engagements pris dans le cadre du label Numérique Responsable niveau 2. Ce label obtenu en mars 2023 et en vigueur jusqu'en mars 2026 est une démarche d'amélioration continue qui vise à réduire l'empreinte écologique, économique et sociale des technologies de l'information et de la communication (TIC). Grâce à ces actions, le SOI répond positivement aux engagements pris dans le Plan de législature ainsi que le Plan climat.

Certaines initiatives et acquisitions proposées pour 2025 améliorent le travail quotidien de plusieurs services et de leur personnel. Par exemple, les nouveaux écrans achetés par la Ville sont certifiés avec des normes modernes pour le confort et la sécurité des utilisateurs mais également vis-à-vis des matériaux utilisés pour leur fabrication (modèles sélectionnés par l'association PAIR). De plus, la consommation d'électricité est réduite avec une qualité de visualisation très supérieure.

6. Impact sur l'accessibilité des personnes en situation de handicap

Ce préavis n'a pas d'impact sur l'accessibilité des personnes en situation de handicap.

7. Aspects financiers

7.1 Incidences sur le budget d'investissement

(en milliers de CHF)	2025	2026	2027	2028	2029	2030	Total
Dépenses d'investissements	870.1						870.1
Recettes d'investissements							0
Total net	870.1	0	0	0	0	0	870.1

Cet investissement est inscrit au Plan des investissements 2025-2028.

Il se répartit entre une direction et les deux services suivants :

- le Service d'organisation et d'informatique (SOI) pour un montant de CHF 718'300.- couvrant le financement des objets des autorisations d'achats de la Ville hors ceux de SIL et EAU ;
- la Direction des Services industriels (SIL) pour un montant de CHF 121'000.- concernant les objets des autorisations d'achats de cette direction ;
- le Service de l'eau (EAU) pour un montant de CHF 30'800.- concernant les objets des autorisations d'achats de ce service.

7.2 Incidences sur le budget de fonctionnement

	2025	2026	2027	2028	2029	2030	Total
Personnel suppl. (en EPT)							0
(en milliers de CHF)							
Charges de personnel							0
Charges d'exploitation							0
Charges d'intérêts		7.5	7.5	7.5	7.5	7.5	37.5
Amortissements		174.0	174.0	174.0	174.0	174.0	870.0
Total charges suppl.	0	181.5	181.5	181.5	181.5	181.5	907.5
Diminution de charges							0
Revenus							0
Total net	0	181.5	181.5	181.5	181.5	181.5	907.5

Sur la base d'un taux d'intérêt moyen de 2% pour les SIL, de 1.75% pour EAU et de 1.50% pour les autres services, les intérêts théoriques moyens développés par le présent préavis s'élèvent à CHF 7'500.- par année à compter de l'année 2026. Ces intérêts seront répartis sur les trois budgets de fonctionnement à hauteur de CHF 5'900.- pour le SOI, CHF 1'300.- pour les SIL et CHF 300.- pour EAU.

En fonction de la durée d'amortissement de cinq ans, les charges d'amortissement annuelles s'élèvent à CHF 174'000.- et seront comptabilisées à partir de l'année 2026. Ces charges d'intérêt seront réparties sur les trois budgets de fonctionnement à hauteur de CHF 143'600.- pour le SOI, CHF 24'200.- pour les SIL et CHF 6'200.- pour EAU.

8. Conclusions

Eu égard à ce qui précède, la Municipalité vous prie, Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir prendre les résolutions suivantes :

Le Conseil communal de Lausanne,

vu le préavis N° 2024/ 42 de la Municipalité, du 24 octobre 2024 ;

ouï le rapport de la commission nommée pour examiner cette affaire ;

considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

décide :

1. d'allouer à la Municipalité un crédit d'investissement du patrimoine administratif de CHF 870'100.- pour couvrir le financement des autorisations d'achats informatiques pour l'exercice 2025 ;
2. d'amortir annuellement les montants indiqués sous chiffres 1 par les rubriques du budget de fonctionnement 32.331 du Service d'organisation et d'informatique, 45.331 des Services industriels et 21.331 du Service de l'eau ;
3. de faire figurer les intérêts relatifs aux dépenses découlant des crédits mentionnés sous chiffres 1 sur les rubriques 32.390 du Service d'organisation et d'informatique, 45.322 des Services industriels et 21.390 du Service de l'eau.

Au nom de la Municipalité

Le syndic
Grégoire Junod

Le secrétaire
Simon Affolter

Annexe : Liste des Autorisations d'achats informatiques 2025

N° Objet	Direction	Service	Description	Montant arrondi	Total / Direction
1	CD	Secrétariat municipal	Forfait au prorata du nombre de postes de travail du service	7'800	45'600
2		Secrétariat général CD	Forfait au prorata du nombre de postes de travail du service	6'400	
3		Contrôle des finances de la ville de Lausanne	Forfait au prorata du nombre de postes de travail du service	900	
4		Culture	Forfait au prorata du nombre de postes de travail du service	9'900	
5		Bibliothèques et archives	Forfait au prorata du nombre de postes de travail du service	14'300	
6		Urbanisme	Forfait au prorata du nombre de postes de travail du service	6'300	
7	SE	Secrétariat général SE	Forfait au prorata du nombre de postes de travail du service	3'300	109'700
8		Contrôle des habitants	Forfait au prorata du nombre de postes de travail du service	5'200	
9		Corps de police	Forfait au prorata du nombre de postes de travail du service	56'900	
10		Protection et sauvetage	Forfait au prorata du nombre de postes de travail du service	17'000	
11		Economie	Forfait au prorata du nombre de postes de travail du service	7'500	
12		Eau	Forfait au prorata du nombre de postes de travail du service	19'800	
13	SCS	Secrétariat général SCS	Forfait au prorata du nombre de postes de travail du service	3'300	74'100
14		Sports	Forfait au prorata du nombre de postes de travail du service	10'400	
15		Social	Forfait au prorata du nombre de postes de travail du service	31'800	
16		Travail	Forfait au prorata du nombre de postes de travail du service	19'800	
17		Inclusion et actions sociales de proximité	Forfait au prorata du nombre de postes de travail du service	8'800	
18	LEA	Secrétariat général LEA	Forfait au prorata du nombre de postes de travail du service	3'900	70'200
19		Gérances	Forfait au prorata du nombre de postes de travail du service	9'600	
20		Cadastre	Forfait au prorata du nombre de postes de travail du service	6'200	
21		Architecture et logement	Forfait au prorata du nombre de postes de travail du service	5'500	
22		Parcs et domaines	Forfait au prorata du nombre de postes de travail du service	16'000	
23		Organisation et informatique	Forfait au prorata du nombre de postes de travail du service	29'000	
24	EJQ	Secrétariat général EJQ	Forfait au prorata du nombre de postes de travail du service	3'400	67'600
25		Quartiers, jeunesse et familles	Forfait au prorata du nombre de postes de travail du service	6'800	
26		Petite enfance	Forfait au prorata du nombre de postes de travail du service	14'400	
27		Ecoles et parascolaire	Forfait au prorata du nombre de postes de travail du service	27'500	
28		Psychologie scolaire	Forfait au prorata du nombre de postes de travail du service	9'400	
29		Santé et prévention	Forfait au prorata du nombre de postes de travail du service	6'100	

N° Objet	Direction	Service	Description	Montant arrondi	Total / Direction
30	FIM	Secrétariat général FIM	Forfait au prorata du nombre de postes de travail du service	2'700	54'700
31		Finances	Forfait au prorata du nombre de postes de travail du service	9'700	
32		Personnel	Forfait au prorata du nombre de postes de travail du service	8'200	
33		Proprete urbaine	Forfait au prorata du nombre de postes de travail du service	10'600	
34		Achats et logistique ville	Forfait au prorata du nombre de postes de travail du service	3'900	
35		Mobilité et aménagement des espaces publics	Forfait au prorata du nombre de postes de travail du service	19'600	
36	SIL	Secrétariat général SIL	Forfait au prorata du nombre de postes de travail du service	6'400	78'100
37		Commercial	Forfait au prorata du nombre de postes de travail du service	13'700	
38		Patrimoine	Forfait au prorata du nombre de postes de travail du service	13'400	
39		Production	Forfait au prorata du nombre de postes de travail du service	7'500	
40		Réseaux	Forfait au prorata du nombre de postes de travail du service	28'400	
41		Services partagés	Forfait au prorata du nombre de postes de travail du service	8'700	
		Sous-total Services :		500'000	500'000
42	Collectif	Transverse	Renouvellement du plateau d'aspiration du scanner 2A0	25'000	370'100
43		Infrastructure et exploitation	Remplacement vidéo surveillance	5'000	
44		Infrastructure et exploitation	Régularisation licences (Microsoft, VmWare, Oracle, Citrix, Nvidia, F5...) hors périmètre des préavis	25'000	
45		Infrastructure et exploitation	Evolution du stockage hors périmètre des préavis	27'000	
46		Prestations clients et environnement numérique	Besoins de mobilité non couvert par les services ; remplacement des postes et des écrans obsolètes ou défectueux ; casques, filtres de confidentialité et pièces détachés des postes de travail (80,4% sur compte SOI, 15,6% sur compte SIL, 4% sur compte Eau)	275'100	
47		Prestations clients et environnement numérique	Remplacement Imprimantes défectueuses	3'000	
48	Prestations clients et environnement numérique	Remplacement plotters des services	10'000		
		Sous-total Collectif :		370'100	370'100
		TOTAL :		870'100	870'100